

opusdei.org

Le pape François annonce l'Année Sainte de la Miséricorde, un jubilé extraordinaire

Elle sera proclamée le 8 décembre, à l'ouverture de la Porte Sainte, et clôturée le 20 novembre 2016.

16 mars 2015

"Je suis convaincu que toute l'Église
puisera dans ce Jubilé la joie d'une

redécouverte de la miséricorde de Dieu à faire féconder et qui nous appelle tous à consoler tout homme et toute femme de notre temps ».

Dans le cadre de la célébration pénitentielle à l'occasion du carême, le pape François a annoncé le 13 mars dernier la proclamation d'un Jubilé Extraordinaire centré sur la Miséricorde.

Depuis 1475, un Jubilé ordinaire est proclamé tous les 25 ans. Ceci dit, le pape convoque des jubilés extraordinaires à l'occasion d'un événement important.

Jusqu'à présent, il y a eu 24 années saintes ordinaires et quatre extraordinaires. Le Jubilé de la Miséricorde, convoqué par le pape François en sera la cinquième. Ce fut Jean-Paul II qui proclama la dernière année extraordinaire en 1983.

Ensuite, il convoqua aussi le dernier Jubilé ordinaire de l'An 2000.

L'ouverture de la Porte Sainte, que l'on n'ouvre qu'à l'occasion d'un Jubilé, est le rite initial de cette proclamation. C'est le symbole d'un chemin extraordinaire ouvert aux catholiques pour l'affermissement de leur foi.

Le saint-père François tient ainsi à ce que l'Église montre très fermement la “miséricorde, réalité au coeur de son message depuis le début de son pontificat.

Cette Année Jubilaire sera une occasion de plus pour renforcer nos liens avec Dieu et avec notre prochain, pour approfondir notre foi en ayant recours au pardon de Dieu.

misericorde-un-jubilee-extraordinaire/
(8 août 2025)